

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Absente excusée représentée : 1
Absent : 0

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme SKOTAREK Karine, Vice-Présidente
Secrétaire de séance : Mme Maryline MARLIERE

Etaient présents :

MMmes Alain MENSION - Karine SKOTAREK - Pierre LABBE - Maryline MARLIERE -
Pascaline VITELLARO - Stéphanie LEMAIRE - Liliane DAQUET - Jean-Michel FIRMIN – Claude
DEFLANDRE – Marie-Paule DELOFFRE.

Etait absente excusée représentée :

MMmes Marie-Louise LEMAIRE représentée par Pascaline VITELLARO

DCA_20240219-07 : Objet : Report du résultat de fonctionnement – Exercice 2023

Vu le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2023 qui est le
suivant :

- Solde d'exécution cumulé :	35 032,41 €
- Dépenses engagées non mandatées :	---- €
- Restes à réaliser :	---- €
- Excédent de financement :	35 032,41 €

Compte tenu de l'excédent de financement, il est proposé au Conseil d'Administration de reporter
le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 qui s'élève à 7 070,76 € au compte 002 – « Résultat
de fonctionnement reporté ».

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Mme Maryline MARLIERE



Par délégation du Président,
Mme Karine SKOTAREK
Vice-Présidente du CCAS



Publiée sur le site internet le 26/02/2024